

0DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2023	43

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE Du 7 Octobre 2023

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 12

Votants : 19

Le 7 Octobre 2023

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en séance exceptionnelle, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

27 Septembre 2023

Date d'affichage :

27 Septembre 2023

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît-Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOSCHARD Frédéric, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné à Madame ALEXANDRE Valérie

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Madame LHOMME Louisette qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Madame BOUHOUR LOUEDEC Klervi

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle

Madame ZITO Josette

Madame BOULE Annie

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°1 BUDGET COMMUNAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 –Budget Communal ci-dessous :

Dépenses de Fonctionnement :

011-60612 Energie : 50000 €

012- 64111 Rémunération principale : 150000 €

011- 6156 – 24 Maintenance police municipale : 11000 €

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20231007-2023-43B-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2023

011-60623 – 30 Alimentation périscolaire : 1567 €

Recettes de Fonctionnement :

013-6419/NA Remboursement sur rémunération	:	90000 €
73-7351 Taxes sur la Consommation électrique	:	38137 €
74-74121 Dotation de solidarité rurale	:	54430 €
77-7788 Produits exceptionnels divers	:	30000 €

Soit un total équilibré d'écritures en dépenses et recettes de 212567 €

Section d'investissement dépenses :

Il s'agit de modification d'imputations

041-20-2051 /020 Concession droit similaire	+20000 €
23-2315/412 NA Installation et matériels stade	- 20000 €
21-21534/814 Réseau électrification Eclairage Publique	- 50000 €
204 – 204172/814 Subvention éclairage publique	+ 50000 €
9802-2152/NA Bâtiments divers- Installation de voirie	- 28000 €
204-204172/814 Subvention éclairage publique	+28000 €
9802 23-2313/422 Constructions autres activités	- 5000 €
9806-2121/020 Plantation arbres mairie	+5000 €

**Fait et délibéré, le 7 Octobre 2023
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SIMAGUTINE**

